

Avis d'absence à un examen

L'étudiant qui a un motif sérieux de ne pas se présenter à un examen doit remplir le présent formulaire et le transmettre par courriel à l'agente de gestion des études concernée, et ce, au plus tard dans les trois jours ouvrables suivant la date prévue de l'examen¹. Le formulaire doit être accompagné d'une pièce justificative attestant de l'impossibilité de réaliser l'examen à la date et à l'heure prévues (billet médical, certificat de décès ou autre pièce jugée acceptable).

L'étudiant sera informé par courriel de l'approbation ou du refus du report d'examen.

Nom : _____ Prénom : _____ NI : _____
Téléphone : _____ Courriel (ULaval) : _____
Session : Été Automne Hiver Année : _____
N° Cours : _____ Section : _____ NRC : _____
Titre : _____
Nom de l'enseignant : _____ Date de l'examen : _____

Motifs

Date : _____ Signature de l'étudiant : _____

Espace réservé au responsable facultaire des études

Report accepté : Report refusé :
Date : _____ Signature du responsable : _____
Commentaires: _____

À remettre à : etudes.1@mus.ulaval.ca (étudiants au premier cycle)
ou etudes.superieures@mus.ulaval.ca (étudiants aux cycles supérieures)

¹ En cas d'impossibilité de transmettre les documents requis dans les délais prescrits, la direction de la Faculté de musique peut accorder un délai supplémentaire sur présentation de pièces justificatives.